

F 4



Du Trente et un^{ier} jour du mois de Mars mil huit
cent soixante-quatre à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de François Benjamin Renaud,
né le Trente et un
à Dix heures du matin fils légitime
de François Renaud.

*Si l'enfant est natu-
rel, il faudra déclarer
s'il est reconnu ou non
reconnu.

âgé de quarante et un ans, profession de Saboureur.

et de Jeanne Marie Broutier
âgée de Vingt neuf ans, profession de ménagère
demeurant à La Malhoure

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être
du sexe masculin.

La déclaration de la naissance a été faite par François
Renaud, Du père de l'enfant âgé de
Quarante deux ans, profession de Saboureur
demeurant à La Malhoure.

Premier témoin, François Prilevet
âgé de cinquante huit ans, profession de Saboureur
demeurant à La Malhoure.

Second témoin, René Boeur
âgé de quarante quatre ans, profession de Saboureur
demeurant à La Malhoure.

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré en l'arrivé signer hors le père

F Renaud

Constaté suivant la loi, par moi Charles Le Seure
Maire et Officier de l'Etat civil soussignant.

Charles Le Seure

Informations liées à l'image.

Cote : 5MI8C807
Lieu : Malhoure (La)
Période : 1845 - 1869

Commentaire.

Naissance de François Benjamin RENAUD à La Malhoure le 31 mars 1864
AD22, La Malhoure, N 1845-1869, vue 154/199